

Bilan Energie et Gaz à effet de Serre (GES) en Auvergne

Le Conseil Régional d'Auvergne et l'ADEME viennent de sortir une étude (juin 2008) dont nous allons résumer la synthèse. Cette étude donne les principaux résultats du diagnostic des consommations énergétiques et des émissions de GES, d'origine énergétique et non énergétique, pour l'Auvergne, en 2005.

Elle donne aussi un panorama des énergies produites et des gisements d'énergie renouvelable sur la région.

Elle donne aussi des perspectives d'évolution des consommations d'énergie et des émissions de GES. Nous ne reprendrons pas, pour l'instant, ce dernier point dans la mesure où toutes les prospectives faites par les pouvoirs publics depuis des années ont une tendance fâcheuse à être plutôt sujettes à caution! Néanmoins c'est un point sur lequel il faudra revenir dans un autre texte présenté sur ce site.

La consommation d'énergie finale, pour l'année 2005 donc, s'élevait à 3,8 millions de TEP (Tonnes Equivalent Pétrole), soit 44 200 GWh. Cela correspond à 2,9 TEP par habitant (contre 2,6 en France) ou 33 MWh.

Selon les secteurs la répartition est la suivante :

- résidentiel : 36 %
- tertiaire : 12 %
- industrie : 16 %
- transports : 34 %
- agriculture : 2,6 %

Les produits pétroliers représentent 52 % des sources, le gaz naturel, 18% et l'électricité 18 % aussi. Le bois représente 10 %.

Cette consommation a augmenté de 2,3 % en 6 ans, surtout dans le secteur résidentiel (+ 4 %), le secteur tertiaire (+ 7%), le secteur des transports (+ 5%). Elle a baissé un peu pour l'industrie et l'agriculture.

Les émissions de GES sont estimées à 15,8 millions de tonnes d'équivalent CO₂, dont 8,9 d'origine énergétique (6,7 tonnes par habitant) et 6,9 d'origine non énergétique (5,3 tonnes par habitant). En Auvergne on a donc 12 tonnes de GES par habitant, contre 7,8 au niveau national.

Ces émissions ont augmenté au total de 1,4 % en 6 ans. On constate en effet une augmentation des émissions liées à la consommation d'énergie, mais on estime que les émissions non énergétiques (activités agricoles et gestion de la biomasse) ont baissé.

Les émissions d'origine énergétique, se répartissent de la façon suivante :

- résidentiel : 26%
- tertiaire : 11%
- industrie : 13%
- transports : 47%
- agriculture : 3%.

Cette répartition par rapport aux consommations est en effet modulée par les parts respectives de l'électricité et des produits pétroliers selon les secteurs. Ces émissions ont augmenté de 4,6 % au total. Seul le secteur de l'agriculture a vu ses émissions diminuer.

Les émissions d'origine non énergétique se répartissent de la façon suivante :

-activités agricoles : 98 % (en quantité ces émissions dépassent celles des transports ; ce sont les émissions de méthane par les animaux et les fumiers, les émissions de protoxyde d'azote par les sols et les fumiers)

-biomasse : -17% (séquestration de C par les forêts)

-déchets : 11%

-divers : 8 %

Ces émissions ont diminué de 2,5 % en 6 ans.

Les énergies renouvelables en Auvergne représentaient, en 2005, 3% de la consommation, soit 1 320 GWh. La répartition est la suivante, par an :

-Hydroélectricité : 1 120 GWh

-Solaire thermique : 4 GWh

-Photovoltaïque : 260 MWh

-Biogaz : 8 GWh

-Biocarburant : 3,7 GWh

-Bois : 166 GWh pour les installations automatiques (plus une estimation de 4460 GWh pour les particuliers)

-Eolien : 12 GWh.

Au final le rapport estime que le bois représente 80 % et l'hydroélectrique 20%, le reste étant négligeable.

Note du rédacteur : Il est évident que ces chiffres sont à réactualiser dans un contexte qui évolue rapidement.

Par ailleurs toutes ces énergies doivent être comparées, non seulement sur la base de leurs émissions de GES, mais aussi de leur impact global sur l'environnement (projet de plateforme FRANE).

A noter que la production hydroélectrique est largement faussée, les installations étant le plus souvent hors d'Auvergne, mais turbinant de l'eau « auvergnate » ! Quant au bois c'est une source d'énergie qui peut être très polluante et dont l'impact doit être mesuré correctement. La FRANE reviendra sur ce sujet dès que possible.

Les auteurs du rapport considèrent que la ressource en hydroélectricité issue de grands barrages ne pourra plus augmenter. Ils donnent par ailleurs une estimation des gisements d'énergies renouvelables :

-Solaire thermique : 1million de MWh par an

-Photovoltaïque : 500 000

-Bois énergie : 2,5 millions

-Eolien : 1,3 million

-Petite hydroélectricité : 50 000

-Pompes à chaleur : 600 000

-Biocarburants (huile brute) : 200 000

-Biocombustibles : 750 000

Il y aurait aussi le géothermique profond, non évalué.

Le recours « massif » aux énergies renouvelables apporterait 6 000 GW h par an : soit 4,5 fois ce qui est mobilisé actuellement et 14 % de la consommation énergétique de 2005.

Juste un mot sur les **scénarios d'évolution** :

Un scénario dit « tendanciel » indique une baisse de consommation de 0,08 % par an !

Quant au second scénario, dit « volontariste », il indique une baisse de 13 % des consommations d'énergie en 20 ans et une baisse de 19 % des émissions de GES.

Des indications sont données secteur par secteur, avec des commentaires.

Fait le 15 décembre 2008

JP Dulphy

Publié sur le site internet de la FRANE
www.frane-auvergne-environnement.fr